



Présence à la BEA et au salon MariNatal: nouveau contrat entre les Eglises nationales, crédit d'engagement pour la période 2023-2025; décision

Propositions:

1. Le Synode décide de maintenir sa présence au salon MariNatal et à la BEA pour la période 2023 à 2025, en collaboration œcuménique avec les autres Eglises nationales.
2. Il approuve à cet effet un crédit d'engagement brut de 480'000 francs.
3. Il charge le Conseil synodal de passer un contrat avec les Eglises nationales catholique romaine et catholique-chrétienne spécifiant le mode de collaboration et de financement selon la clé de répartition des coûts définie par la Conférence interconfessionnelle.

Explication

I. Contexte

a) Une longue tradition

Les trois Eglises nationales bernoises s'engagent depuis 30 ans à la foire de printemps BEA et depuis 20 ans au salon du mariage MariNatal. Il s'agit d'une présence œcuménique coordonnée par la conférence interconfessionnelle IKK et le GP Salons et comptoirs, de composition œcuménique. Les orientations suivies jusqu'ici peuvent être résumées comme suit:

- **BEA:** Traditionnellement, le stand des Eglises nationales à la BEA se veut une oasis offrant une pause au milieu du brouhaha de la foire ainsi qu'un espace pour s'arrêter un moment, discuter et s'informer. Au fil du temps, cette conception initiale a été régulièrement complétée par de nouveaux éléments tels que jeux, coin famille, tables de rencontres et panneaux selfie avec motifs bibliques. La présence des Eglises nationales est toujours placée sous un thème annuel d'actualité (p. ex. «Glaube verbindet | 600 Jahre Bruder Klaus – 500 Jahre Reformation» («La foi qui unit, 600 ans de Nicolas de Flüe, 500 ans de la Réforme» en 2017), «Chemins et lieux de spiritualité» en 2018) et «Freiwilligenarbeit im Wandel» (Bénévolat en mutation» en 2019). Des organisations partenaires sont invitées pour la journée en tant qu'hôtes d'honneur. Un soin particulier est apporté à l'encadrement du personnel présent sur le stand de la BEA, qui est sélectionné et formé de manière ciblée. La présence de pasteures et de pasteurs et de diaconesses permet de recueillir les questionnements des visiteuses et visiteurs et d'apporter une écoute active dans une atmosphère sereine.

- MariNatal: Le public de ce salon s'intéresse principalement au mariage, accessoirement au baptême, et a déjà étudié au préalable ces sujets. Les questions posées par les visiteuses et les visiteurs sont donc concrètes et appellent des réponses concrètes elles aussi. Le stand est animé par des ecclésiastiques des trois Eglises nationales. Il est conçu pour pouvoir être réutilisé plusieurs années de suite. La présence des Eglises nationales est aussi à mettre en regard de celle de plusieurs autres stands présentant des offres de rituels d'accompagnement.

Du côté des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, le Synode se prononce tous les trois ans sur la participation aux salons et comptoirs. Les coûts totaux des dernières participations se sont montés à 190'000 francs par année, dont trois quarts à la charge des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, conformément à la clé de répartition définie par la conférence interconfessionnelle.

b) Interventions critiques lors de la dernière prolongation

En 2019, lors de la dernière prolongation, une partie du Synode a formulé des critiques quant à la présence aux salons et comptoirs. C'est ainsi que lors des débats, le porte-parole de la Fraction jurassienne a déploré l'absence de critères chiffrés et le fait que ni le public visé, ni les objectifs n'aient été décrits plus précisément. En conséquence, la Fraction jurassienne a proposé qu'un «rapport détaillé» contenant une formulation des objectifs, une statistique du nombre de visites et une analyse des objectifs soit présenté en appui de la demande de crédit au Synode d'été 2022. Le Synode a approuvé à cette condition la prolongation de la présence à des salons et comptoirs jusqu'en 2022.

c) Effets négatifs de la pandémie de coronavirus

En raison de la pandémie de coronavirus, les expositions ont malheureusement dû être annulée en 2020 et en 2021. Comme la BEA a eu lieu cette année du 29 avril au 8 mai, les enseignements tirés de cette manifestation ne pouvaient plus être pris en compte dans le message pour le Synode d'été 2022. Le salon MariNatal a été organisé en 2020, mais annulé l'année suivante. En 2022, il n'aura probablement pas lieu avant l'automne, ce qui est aussi trop tard pour le présent objet du Synode. Par conséquent, les exigences du Synode concernant la statistique des visites et l'évaluation des objectifs n'ont malheureusement pas pu être remplies. Il reste cependant possible de définir des objectifs.

II. Evaluation

Dans le cadre d'une analyse SWOT, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont procédé à une analyse approfondie de leur présence à des salons et des foires, qui a servi de base pour l'élaboration de différents scénarios. Elles ont également examiné l'option d'un retrait, en particulier de la BEA. Cependant, comme ce comptoir s'adresse plutôt à la population rurale, un départ affaiblirait l'importante fonction de pont que joue l'Eglise nationale dans le fossé «ville-campagne». Et le fait que cette présence s'inscrive dans un projet réalisé depuis de nombreuses années dans un esprit d'amitié œcuménique vécue plaide également contre un retrait. Le Conseil synodal est d'avis que la présence des Eglises nationales aux salons et aux foires devrait être maintenue, car elle permet de rendre l'Eglise visible et concrète et de chercher le dialogue avec le grand public, tous âges confondus, en proposant des offres faciles d'accès. Cela correspond aussi à notre conception d'une Eglise multitudiniste. En outre, l'échange réel et la rencontre concrète hors du monde numérique répond à un besoin humain fondamental et permet de combattre l'isolement social.

Pour que cette offre des Eglises nationales puisse être mieux utilisée, il importe en priorité d'adapter et de développer la présence aux salons et aux foires.

Si la forme de participation actuelle à MariNatal peut être maintenue inchangée, une adaptation partielle de la présence à la BEA se révèle nécessaire pour parvenir à ces objectifs.

III. Adaptation de la présence aux foires et salons (BEA)

a) Principaux éléments

Il convient de réaliser pour les prochaines participations des éléments d'exposition réutilisables. Les paroisses intéressées qui prévoient d'organiser elles-mêmes un stand ou une présence à un marché ou à un comptoir régional comme le Lysspo ou l'HESO devraient avoir la possibilité de louer ces éléments. Le matériel d'exposition devrait se présenter sous forme de modules combinables et être facilement reconnaissable visuellement.

Une diminution de la surface actuelle du stand à la BEA est envisagée en vue de réduire les coûts.

b) Explication

Cette conception permet d'alléger le budget des foires et salons tout en soutenant nos efforts en matière de durabilité et de visibilité. En outre, une surface d'exposition aménageable avec des éléments modulaires rend encore plus nécessaire que les Eglises nationales se concentrent au préalable sur un message porté en commun. L'utilisation ciblée et bien réfléchie de la surface réduite permettra de mettre encore mieux en lumière le thème choisi et d'éviter qu'il ne soit concurrencé par des offres accessoires du stand.

c) Objectifs

L'utilisation d'un matériel d'exposition modulaire et réutilisable permet de prolonger son cycle de vie et d'abaisser ainsi les coûts fixes d'une exposition à l'autre. Les paroisses doivent pouvoir disposer de ce matériel pour leur propre présence à des expositions ou pour des manifestations publiques. Cela leur évitera de devoir acquérir du matériel pour leur stand, tout en soulignant optiquement leur appartenance à Refbejusso au travers du transfert de marque. La réduction de la surface du stand facilitera le relevé de données quantitatives et qualitatives sur la sociodémographie des visiteuses et visiteurs.

IV. Coûts

Les coûts budgétisés ont été plafonnés à 160'000 francs par année. Conformément à la clé de répartition de la conférence interconfessionnelle, environ trois quarts de ces coûts devraient être à la charge des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. La participation des Eglises nationales catholique romaine et catholique-chrétienne nécessite la conclusion d'une convention. La conception du stand sera adaptée à ces exigences financières, afin que le cadre budgétaire puisse être respecté pour les trois prochaines années.

Le Conseil synodal